



الوكالة الوطنية لتقنين الأنشطة المتعلقة بالقنب الهندي
 +٥٣١٠٥٣٦١ | ٥٣١٠٥٣٦١ | ٥٣١٠٥٣٦١ | ٥٣١٠٥٣٦١ | ٥٣١٠٥٣٦١ | ٥٣١٠٥٣٦١
 Agence Nationale de Réglementation des Activités Relatives au Cannabis

Article 3 : Les attributions du poste de responsabilité susmentionné sont définies au niveau de la fiche de poste ci-jointe.

Article 4 : Les candidats intéressés doivent présenter un dossier comprenant les pièces suivantes :

- Demande manuscrite signée par le candidat, apposée de l'avis favorable des **services compétents des ressources humaines** pour les candidats relevant de la fonction publique ou des Etablissements et Entreprises Publics ;
- Curriculum Vitae ;
- Copie de la Carte Nationale d'Identité Électronique (recto-verso) ;
- Tout document justifiant que le candidat dispose des capacités et des conditions requises pour occuper le poste à pourvoir : Diplôme, attestation de travail justifiant l'expérience demandée (**les expériences au sein des établissements privés doivent être justifiées par une déclaration CNSS**), document justifiant l'ancienneté dans le poste de Chef de Service ;
- Un projet institutionnel détaillé présentant la vision du candidat pour le poste à pourvoir.

Article 5 : Le dossier de candidature doit être déposé en cinq (5) copies au **Bureau d'ordre** de l'Agence Nationale de Réglementation des Activités relatives au Cannabis ou envoyé à l'adresse suivante : 59 Rue Oued Moulouya, Agdal, Rabat, au plus tard le **26 mai 2026 à 16h30min**.

Article 6 : La présente décision sera publiée sur le portail de l'Emploi Public (www.emploi-public.ma).

Article 7 : La date d'entretien sera notifiée par courrier électronique aux candidats présélectionnés et les résultats seront publiés sur le portail de l'Emploi Public et celui de l'ANRAC.

Le Directeur Général de l'Agence Nationale
de Réglementation des Activités relatives
au Cannabis

Signé : Mohammed EL GUERROUJ

